



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Assistance et prévention
en sécurité numérique



KIT PRESSE



Contact presse :
presse@cybermalveillance.gouv.fr

ÉDITO

« Depuis son lancement en 2017, nous avons à cœur de faire connaître notre dispositif auprès des différents publics - entreprises, collectivités, particuliers - afin que nos services puissent profiter au plus grand nombre. La notoriété de Cybermalveillance.gouv.fr a progressé de manière significative mais la plateforme doit, à terme, être connue de tous et devenir le réflexe lorsque l'on pense être victime d'un acte malveillant sur internet ou que l'on souhaite se renseigner sur le sujet de la sécurité numérique .

Pour répondre à l'augmentation exponentielle de la cybermalveillance, de nouveaux défis s'ouvrent à nous et un changement de dimension est en train de s'opérer.



Agir en amont

Parmi nos trois missions - assistance, prévention et sensibilisation, observation du risque -, la prévention s'est considérablement étoffée. Cet enrichissement de nos missions constitue un engagement fort qui a fait l'objet d'une modification de notre convention le 24 décembre 2020, signée par tous nos membres. Il se traduit, par exemple, à travers un label dédié aux acteurs français de la sécurisation des sites internet, systèmes d'information, et téléphonie des professionnels, afin que les professionnels ne soient plus victimes. Ou encore par le lancement d'un dispositif d'alerte cyber à destination des TPE/PME conjointement avec les organisations interprofessionnelles MEDEF, CPME, U2P et l'ANSSI.

Élargir notre communauté

Il nous incombe également de mettre en œuvre des outils ciblés afin de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble de nos publics, dans toute leur diversité. Les entreprises et collectivités sont une priorité, mais je pense également aux publics vulnérables, comme les seniors, les jeunes et les enfants, les demandeurs d'emploi, etc.

S'appuyer sur des partenaires pour développer la portée de nos actions

Enfin, notre position de Groupement d'Intérêt Public nous permet de mener de nombreux projets avec nos membres, par exemple la nouvelle édition des Incollables avec l'association E-enfance à destination des enfants et de leurs familles ; mais aussi via des partenariats externes comme un guide co-édité avec la BPI à destination des TPE-PME et ETI, ou encore une campagne à l'attention des Maires de France menée avec l'AMF et le ministère de l'Intérieur.

Dans la lutte contre les actes de cybermalveillance en nette augmentation, qui prend un relief particulier dans le cadre du plan France Relance, le GIP ACYMA ne ménage pas ses efforts et son engagement au service de cette mission d'intérêt général.»

Jérôme NOTIN
Directeur général

Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA
Cybermalveillance.gouv.fr

Dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance
et de sensibilisation des publics aux risques



Assistance et prévention
en sécurité numérique

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR EN QUELQUES MOTS

Le **Groupement d'Intérêt Public Action contre la Cybermalveillance (GIP ACYMA)** est issu de la **Stratégie numérique du Gouvernement de 2015**. L'Etat souhaitait apporter une réponse structurée aux victimes de cybermalveillance souvent désarmées face à une cybercriminalité en plein essor.

C'est de cette volonté qu'est né, en mars 2017, le GIP ACYMA, qui a piloté, en octobre 2017, l'ouverture de la plateforme [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) : le dispositif national de sensibilisation, prévention et d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance **pour les particuliers, entreprises et collectivités territoriales** (hors Opérateurs d'Importance Vitale et Opérateurs de Services Essentiels qui sont gérés par l'ANSSI*).

Un dispositif original porté par un partenariat public privé

Le GIP ACYMA regroupe des acteurs étatiques impliqués tels que l'ANSSI qui relève des services du Premier ministre, le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère des Armées, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice et le secrétariat d'État en charge du Numérique. À leurs côtés sont également rassemblés de nombreux acteurs de la société civile comme des associations de consommateurs ou d'aides aux victimes, des représentations professionnelles de type fédération ou syndicat, des assureurs, des opérateurs, des éditeurs... En 2021, le groupement d'intérêt public est fort de plus de 50 membres.

*Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

NOS MEMBRES

PREMIER MINISTRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

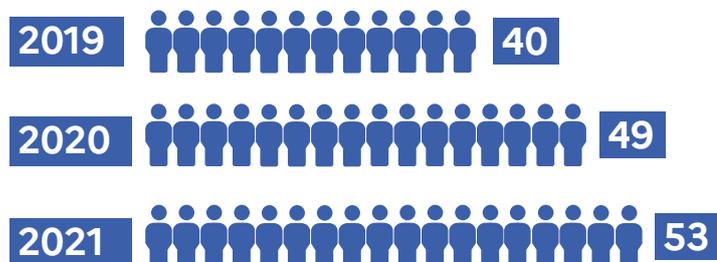
SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE
ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES



CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR EN 2021

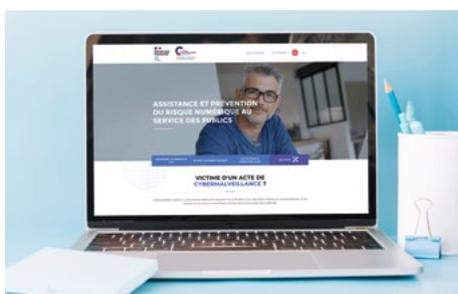
LES MEMBRES DU GIP

8 NOUVEAUX MEMBRES EN 2021



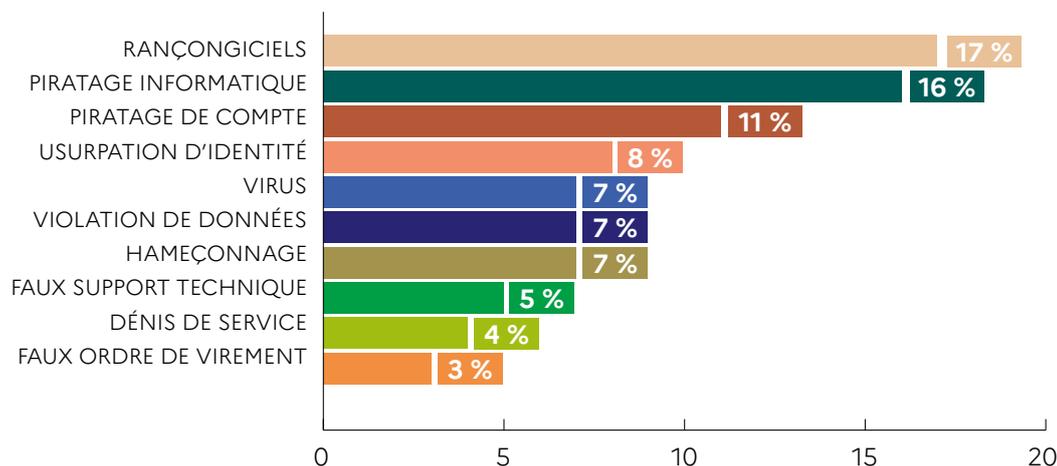
**1 236 012 VISITES UNIQUES
SUR LA PLATEFORME EN LIGNE***

**1150 PRESTATAIRES RÉFÉRENCÉS
PARTOUT EN FRANCE***



**77 000 DEMANDES
D'ASSISTANCE***

TOP 10 DES RECHERCHES D'ASSISTANCE POUR LES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS EN 2020



En 2020,
pour 1 particulier aidé,
le dispositif a assisté
proportionnellement
2 entreprises
et 40 collectivités.

*Du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 2021

ZOOM SUR TROIS NOUVEAUX PROJETS

PRÉSENTATION DE I.M.M.U.N.I.T.É.CYBER



Pleinement engagés dans la stratégie gouvernementale de cybersécurité lancée en février dernier par le Président de la République, le ministère de l'Intérieur, le GIP et l'AMF lancent un outil d'autoévaluation de la sécurité numérique des collectivités.

Développé par les spécialistes en cybersécurité de la gendarmerie nationale, en lien étroit avec l'AMF et le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr, il permet d'avoir une démarche proactive face à la menace grandissante des cybercriminels dont les collectivités locales sont très régulièrement victimes. Cette évaluation en dix questions simples mais fondamentales, couvertes par l'acronyme I.M.M.U.N.I.T.É.Cyber, permet à chaque élu de mesurer lui-même le niveau de sécurité numérique de sa collectivité.

DÉPLOIEMENT DU LABEL EXPERT CYBER (WWW.EXPERTCYBER.FR)

Dans une démarche d'amélioration globale du niveau de sécurité des organisations et collectivités, Cybermalveillance.gouv.fr a développé – en partenariat avec les principaux syndicats professionnels du secteur et le soutien de l'AFNOR – un label afin d'apporter de la lisibilité sur la qualité de l'offre et l'expertise des professionnels en sécurité numérique.



Pensé par et pour l'écosystème :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il s'agit d'un label qui atteste d'un certain niveau de compétences techniques et de qualité de services dans l'accompagnement des victimes. **Déjà plus de 105 entreprises labellisées sur l'ensemble du territoire.**

Qui sont les labellisés ? Ce sont des entreprises françaises de service informatique de toute taille, justifiant d'une expertise en sécurité numérique, adressant une cible professionnelle et institutionnelle, et assurant des prestations d'installation, de maintenance et d'assistance.

DOMAINES DE COMPÉTENCES



MISE EN ŒUVRE DE L'OBSERVATOIRE DE LA MENACE NUMÉRIQUE

Grâce à la collecte des informations sur la menace issue des parcours des victimes et des rapports d'incidents des prestataires analysés par les experts du GIP ACYMA, Cybermalveillance.gouv.fr assure sa mission d'observation de la menace, alerte et produit du contenu de prévention en conséquence. Dans le prolongement de cette action, un groupe de travail a été lancé pour réfléchir à la création de l'Observatoire de la menace numérique. Mené en collaboration avec certains membres, ce groupe de travail a pour objectif de définir le cadre de l'Observatoire qui établira à l'échelle nationale des analyses statistiques sur l'état de la menace numérique, afin d'en faire un outil d'aide à la décision publique et de prévention des différents publics.

Il a été décidé en mai 2020 par le Gouvernement la mise à disposition d'un agent en qualité de préfigurateur pour piloter la création de l'Observatoire.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS DE PROJET

ACTIONS DE SENSIBILISATION RÉALISÉES EN 2020 - 2021

Pour les TPE/PME



Guide pratique sur la cybersécurité

Pour les collectivités



Programme de sensibilisation des collectivités aux risques numériques en trois volets

Pour le grand public



Campagne TV sur les réflexes essentiels en sécurité numérique, et émissions Consomag diffusées sur les chaînes du groupe France Télévisions

ACTIONS DE PRÉVENTION ET SENSIBILISATION À VENIR SECOND SEMESTRE 2021



Dispositif d'alertes cyber pour les TPE/PME (diffusion par les MEDEF, CPME, U2P)



Campagne I.M.M.U.N.I.T.É.Cyber Actions de sensibilisation pour les collectivités



Quatre nouvelles émissions Consomag diffusées du 25 octobre au 13 novembre 2021 sur les chaînes du groupe France Télévisions



Les Incollables sur les usages numériques, lancés début septembre pour un public entre 8 et 12 ans, et leur famille

Lien vers toutes les ressources [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) disponibles :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/liste-des-ressources-mises-a-disposition>

PAROLES DE MEMBRES



“ L'accord entre le ministère des Armées et le GIP ACYMA est en droite ligne et pleinement cohérent avec l'orientation

stratégique présentée par le Président de la République, le 18 février 2021: il s'agit bien de renforcer les synergies dans l'ensemble des régions entre petits et grands acteurs de la filière cyber et entre industriels et recherche. ”

Florence PARLY
Ministre des Armées



“ La Fédération EBEN qui rassemble les prestataires IT, télécoms et réseaux a rejoint Cybermalveillance.gouv.fr afin de contribuer à cette mission d'assistance

et de prévention du risque numérique. Nous sommes fiers de participer à cette initiative essentielle pour accompagner la transformation numérique et instaurer un environnement de confiance pour les entreprises et les citoyens. ”

Delphine CUYNET
Directrice générale de la Fédération EBEN



“ Être membre de Cybermalveillance.gouv.fr est une évidence et s'inscrit dans la tradition de notre entreprise. De par ses missions de service public,

son histoire et son ambition le Groupe La Poste est une entreprise qui s'engage et a fait de la confiance numérique un des piliers de son nouveau plan stratégique. Nous ne pouvons qu'être engagés aux côtés de Cybermalveillance.gouv.fr. ”

Gabriel DE BROSSES
Directeur de la cybersécurité du Groupe La Poste



“ Le GIP ACYMA s'est imposé comme l'un des partenaires privilégiés de la section de lutte contre la cybercriminalité du parquet de Paris. Des réseaux de cybercriminels ont pu être démantelés cette année grâce à leur action et à leur réactivité dans le partage de l'information collectée. ACYMA nous offre également une aide précieuse pour la prise en charge efficace des victimes. ”

Johanna BROUSSE

Vice-procureur, Chef de la section J3
Lutte contre la cybercriminalité
JUNALCO* – Tribunal judiciaire de Paris

* Jurisdiction nationale chargée de la lutte contre la criminalité organisée



“ L'explosion du numérique avec la crise de la COVID-19 occasionne par là même une recrudescence des actes d'hameçonnage et de violations des données personnelles

des internautes. Déterminée à permettre à chacun de garder la main sur ses données et lutter contre les fraudes, l'UFC-Que Choisir continue son action au sein du groupement Cybermalveillance.gouv.fr. L'objectif est bien, par l'information et les outils proposés, de faire des citoyens les premiers acteurs de la cybersécurité! ”

Alain BAZOT
Président de l'UFC-Que Choisir



“ Parce que la santé numérique est un enjeu collectif, le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr apporte au plus grand nombre une réponse concrète au

besoin d'accompagnement des victimes et de sensibilisation aux cybermenaces. En tant qu'acteur de la cybersécurité, Stormshield est fier de participer à une telle initiative d'intérêt général. ”

Pierre-Yves HENTZEN
CEO de Stormshield